

Attestation d'assiduité et Evaluation de l'acquisition des compétences

Cycle Fondamental et Cycle Supérieur

Je soussigné, Arnaud HAYAERT, Directeur de l'Institut de Sophrologie de Rennes,

Atteste que :

Muriel PERON

(Réf. ISR : P68-4954)

Promotion 68 / JANVIER 2019

A suivi les cours du Cycle Fondamental et du Cycle Supérieur de la Formation Professionnelle en Sophrologie (soit 459 h) du 24 janvier 2019 au 27 février 2021 et qu'elle est apte à diriger des séances de sophrologie individuelles ou en groupe.

Ses évaluations sont validées en date du 1er avril 2021.

	Acquis	Non-acquis
DC1(*) Entretien préalable et Analyse de la demande	X	
DC2(*) Rapport de stage d'application	X	
DC3(*) Animation des techniques sophrologiques	X	
DC4(*) Gestion prévisionnelle de l'activité professionnelle	X	

Fait à Guipry-Messac,

Le 1er avril 2021

Arnaud HAYAERT
Directeur de l'ISR
INSTITUT de SOPHROLOGIE de RENNES
www.sophrologie-formations.com
25 LA MIGORAIS - 35480 GUIPRY MESSAC
Tél. 02 99 34 21 21 - 06 08 86 21 21
SIRET 353839 111 00047

(*) Critères d'évaluation RNCP - FEPS

25 La Migorais - 35480 GUIPRY-MESSAC - ☎ 02 99 34 21 21 - 06 08 86 21 21

www.sophrologie-formations.com

contact@sophrologie-formations.com

SARL au capital de 3 887,45 € - B 353 839 111 RCS Rennes Siret 353839 111 00047

N° déclaration préfectorale : 53350273935, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - code APE 8559A